

Collecte de lunettes à l'hôtel de ville et au CCAS destinées au dispensaire Saint-Martial

La Ville de Limoges, Ville Santé Citoyenne, met en place une collecte de lunettes dans le cadre du partenariat conclu avec l'Ordre de Malte pour le fonctionnement du dispensaire Saint-Martial*. Cette collecte est organisée sur toute l'année 2019.

Deux boîtes de collecte sont mises à disposition des donateurs : dans le hall de l'hôtel de ville (9 place Léon Betoulle) et à l'accueil général du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS, 6 rue Louis Longequeue).

Les montures et les verres récoltés seront réparés et assemblés par les étudiants de la section BTS optique-lunetterie du lycée Saint-Jean afin d'équiper les bénéficiaires du dispensaire.



*Le dispensaire Saint-Martial est un centre de soins bénévole. Les praticiens de santé y dispensent principalement des soins ophtalmologiques, dentaires et dermatologiques, ainsi que ponctuellement des soins de médecine générale.

La création de ce dispensaire émane d'une réflexion inter-associative et du constat partagé commun : de nombreuses personnes vivant sur le territoire de Limoges et de ses environs rencontrent des difficultés dans leur accès aux soins.

Dans le cadre de ce partenariat avec l'Ordre de Malte, la Ville de Limoges met à disposition le local en centre-ville. Les demandeurs doivent s'adresser à leur référent social qui instruit la demande et les oriente ensuite vers le dispensaire via le CCAS de la Ville de Limoges.

Pour plus de renseignements :

Aurélié BODIN

**Centre Communal d'Action Sociale
Conseillère en économie sociale et familiale
+33 (0)5 55 45 49 67**